

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 9 juillet 2021	N° 2021-364

Convocation du 2 juillet 2021

Aujourd'hui vendredi 9 juillet 2021 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Eve DEMANGE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Jean TOUZEAU à M. Jean-François EGRON
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Isabelle RAMI
M. Dominique ALCALA à M. Fabrice MORETTI
Mme Christine BONNEFOY à M. Michel LABARDIN
M. Olivier CAZAUX à Mme Isabelle RAMI
M. Max COLES à M. Kévin SUBRENAT
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET
Mme Fabienne DUMAS à M. Patrick BOBET
M. Maxime GHESQUIERE à M. Radouane-Cyrille JABER
Mme Fannie LE BOULANGER à M. Radouane-Cyrille JABER
M. Thierry MILLET à M. Jacques MANGON
Mme Eva MILLIER à Mme Fatiha BOZDAG
M. Jérôme PEScina à M. Christophe DUPRAT
M. Patrick PUJOL à M. Christophe DUPRAT
Mme Marie RECALDE à M. Thierry TRIJOLET
M. Fabien ROBERT à M. Emmanuel SALLABERRY
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Typhaine CORNACCHIARI
M. Jean-Marie TROUCHE à Mme Karine ROUX-LABAT

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à Mme Claudine BICHET de 12h50 à 14h30
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 15h40
M. Bernard Louis BLANC à M. Laurent GUILLEMIN à partir de 13h15
Mme Brigitte BLOCH à Mme Céline PAPIN de 12h15 à 14h30
M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON à partir de 15h55
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 16h
Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES de 13h25 à 14h30
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY de 11h15 à 14h30
Mme Myriam BRET à M. Nordine GUENDEZ à partir de 11h30
M. Alain CAZABONNE à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 13h15
M. Didier CUGY à M. Stéphane GOMOT à partir de 15h20
Mme Laure CURVALE à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à partir de 14h30
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY à partir de 13h15
Mme Sylvie JUQUIN à Mme Anne LEPINE à partir de 14h30
M. Gwénaél LAMARQUE à M. Benoît RAUTUREAU de 12h05 à 14h30
Mme Zeineb LOUNICI à M. Benoît RAUTUREAU jusqu'à 10h20
M. Guillaume MARI à Mme Eve DEMANGE à partir de 13h20
M. Stéphane MARI à M. Thomas CAZENAVE jusqu'à 13h00
M. Michel POIGNONEC à M. Nicolas FLORIAN à partir de 14h30
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN à partir de 14h30
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON à partir de 14h30

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 9 juillet 2021	<i>Délibération</i>
	Direction générale Valorisation du territoire Direction de la DG Valorisation du territoire	<i>N° 2021-364</i>

PPA (Projet partenarial d'aménagement) Bordeaux Inno Campus - Soutien à l'Université Bordeaux Montaigne pour le projet "BIC BOX" - Avenant à la convention 2020 - Décision - Autorisation

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Un réseau de tiers-lieux assurant l'interface entre le projet BIC, les ressources du territoire et les usagers : les BIC-BOX

Pour assurer le lien avec habitants et usagers sur un territoire aussi étendu que Bordeaux Inno Campus (BIC), Bordeaux Métropole a retenu le principe d'un réseau de tiers-lieux labellisés portés par des acteurs locaux. Cette approche permet non seulement de mailler le territoire avec plusieurs lieux aux fonctionnalités complémentaires, mais aussi d'impliquer nos partenaires dans une dynamique collective.

La mise en œuvre de ce réseau est une des dispositions du contrat de projet partenarial Bordeaux Inno Campus, dont l'action 1.5 prévoit de « créer un réseau de lieux labellisés d'interface entre le projet et les usagers ».

Une première expérimentation sur le campus : la BIC-BOX Montaigne

Après une phase de préfiguration fin 2018, la première BIC BOX du territoire a été officiellement inaugurée en 2019 par l'Université Bordeaux-Montaigne, au sein de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine (MSHA). Une première subvention de 35 000 €, puis une seconde de 50 000 € ont été accordées par Bordeaux-Métropole sur un budget total de 118 000 € (soit un taux de financement de 72%).

D'avantage que dans le lieu, très pertinent du point de vue du lien avec les activités de la MSHA, mais resté assez confidentiel, la valeur ajoutée de cette première expérience a résidé dans le programme d'actions menées à l'initiative d'un médiateur à temps plein, appuyé par les équipes pédagogiques de l'Université :

- Constitution d'un fonds documentaire permettant d'apporter au public des clés de compréhension du territoire et des projets engagés.
- Montage de projets pédagogiques en lien avec le territoire et les thématiques de BIC :
 - atelier « paysage de production alimentaire » mené durant l'année universitaire 2019-2020 en partenariat avec UBM (Université Bordeaux Montaigne), l'ENSAP (Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux), Kedge et l'ISNAB (Institut des sciences de la nature et de l'agroalimentaire de Bordeaux). 16 projets conçus par des groupes d'étudiants formulent des propositions visant à répondre, par l'entremise du paysage, aux pratiques, aux attentes et aux besoins en matière

alimentaire des acteurs, des habitants et des usagers du quartier Saige-Montaigne-Compostelle ;

- atelier tutoré « Médiation territoriale, Images et Expérimentation » (MIME), visant à donner sens et forme au territoire BIC par le biais de visuels créatifs (vidéos, infographies, reportages photo) pouvant être partagés, appréhendés par l'ensemble des acteurs (étudiants, institutionnels, associatifs, privés, habitants,...), en mettant en avant les lieux et les paysages afin de mieux faire ressortir la façon dont les espaces étaient investis par les usagers.
- Impulsion de projets et d'actions collectives impliquant des acteurs locaux du territoire, autour des thématiques-clés de Bordeaux Inno Campus :
 - plan d'actions pollinisateurs, mené en partenariat avec l'Université de Bordeaux, le Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) Bordeaux-Aquitaine et le Service inter-établissements de gestion du domaine universitaire (SIGDU) et un apiculteur local ;
 - partenariat privilégié entre l'association ALT et la BICBOX, en permettant à l'association d'accueillir deux stagiaires dans les locaux de la BICBOX. Cette association domiciliée dans le quartier de Saige, participe pleinement, à travers son projet de « bistrmobile » (largement soutenu par la BICBOX et UBM) à la cohésion du territoire BIC, et en particulier sur le secteur Saige-Montaigne-Compostelle ;
 - exposition sur les « 50 ans du campus Talence-Pessac-Gradignan », dévoilée pour lors de l'édition 2019 des Journées européennes du patrimoine dans le cadre du parcours thématique « BIC, patrimoine et innovation » et présentée à la MSHA en décembre 2019.

Des activités perturbées par la crise sanitaire, justifiant une prolongation du délai de la convention

La crise sanitaire, les difficultés à réaliser les travaux d'accessibilité du lieu (liées au statut, en cours d'évolution, de la MSHA) et le passage de témoin intervenu au printemps 2020 dans la gouvernance de l'Université Bordeaux-Montaigne expliquent qu'une partie seulement du budget initial a été consommée. Ainsi, sur un budget total de 118 000,00 €, 69 228,62 € ont été consommés.

Etat des dépenses et des recettes réalisées au 30 avril 2021 :

Achats (fournitures, fluides, etc.)	7 560,70	Bordeaux-Métropole	70 000,00
Services extérieurs (réparation, déplacements, publications)	5 189,81	Autofinancement	15 744,62
Personnels	56 478,11		
Total dépenses réalisées	69 228,62	Total recettes réalisées	85 744,62

Afin de laisser à l'Université Bordeaux-Montaigne le temps de poursuivre les actions interrompues par la crise sanitaire selon le budget prévisionnel ci-dessous, il conviendrait de proroger la date d'expiration de la convention.

Dépenses et recettes prévisionnelles d'ici au 30 avril 2022 :

Achats (fournitures, fluides, etc.)	945,00	Bordeaux-Métropole	15 000,00
Services extérieurs (réparation, déplacements, publications)	3 000,00	Autofinancement	17 255,56
Personnels	40 826,00		
Total dépenses réalisées	48 771,00	Total recettes réalisées	32 255,56

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM),

VU l'article L5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2016-425 du Conseil de Bordeaux Métropole du 8 juillet 2016,

VU le contrat de projet partenarial d'aménagement signé le 20 janvier 2020,

VU la délibération n°2018-528 du Conseil de Bordeaux Métropole du 28 septembre 2018 portant soutien à l'Université Bordeaux Montaigne pour le projet BIC-BOX,

VU la délibération n°2019-721 du 29 novembre 2019 portant soutien à l'Université Bordeaux Montaigne pour le projet BIC-BOX,

VU la convention en date du 07/01/2020 signée entre l'Université Bordeaux Montaigne et
Bordeaux
Métropole

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT que la crise sanitaire, les difficultés à réaliser les travaux et le changement de gouvernance en 2020 ont entraîné des retards dans la réalisation du projet et justifient d'accorder un délai supplémentaire à l'Université Bordeaux Montaigne pour produire le Rapport financier justifiant le versement du solde de la subvention accordée par la délibération n°2019-721 du Conseil de Bordeaux Métropole du 29 novembre 2019,

CONSIDERANT que l'ensemble de ces actions s'inscrit dans la mise en œuvre des dispositions du contrat de projet partenarial d'aménagement Bordeaux Inno Campus,

DECIDE

Article 1 : d'approuver le projet d'avenant n°1 à la convention du 7 janvier 2020 signée entre l'Université Bordeaux Montaigne et Bordeaux Métropole

Article 2 : d'imputer la dépense correspondante (solde de la subvention) sur le budget principal de l'exercice 2022, sous réserve de son approbation, chapitre 65 – article 657 382 – fonction 61.

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention du 7 janvier 2020 signée entre l'Université Bordeaux Montaigne et Bordeaux Métropole et tout document nécessaire à l'application de la présente décision Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 9 juillet 2021.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 9 juillet 2021

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 15 JUILLET 2021	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 15 JUILLET 2021	le Vice-président,
	Monsieur Stéphane DELPEYRAT